



De la roue de l'industrie à l'agrément romantique

En 1835, une ordonnance royale autorise « le sieur Fauquet Lemaitre à placer des mécaniques et métiers propres à tisser dans l'un des bâtiments de l'ancienne abbaye du Valasse, qu'il possède à Gruget-Levalasse (sic) (Seine-Inférieure), sur une dérivation de la rivière de Bolbec. »

Un canal d'amenée d'eau fut creusé, rectiligne du moulin Saint-Marcel au château. Il se divisait en deux parties : une entrait dans le bâtiment pour alimenter la roue, c'est le canal de fuite, et l'autre passait le long du bâtiment à l'extérieur en dérivation continue, c'est le canal de décharge. La première pouvait ainsi être fermée et les eaux rejetées en totalité dans la seconde.

Le moulin a été certainement bâti à cette époque bien qu'il n'apparait pas sur le plan de 1851, puis a subi de nombreuses transformations d'époques différentes. A l'intérieur, la grande roue et les systèmes d'engrenages qui faisaient fonctionner le moulin ont disparu.

Le canal poursuivait son cours à ciel ouvert, le long d'une bâtisse d'une trentaine de mètres (vraisemblablement l'atelier de tissage), jusqu'à l'aile des convers puis devenait souterrain et retrouvait l'aqueduc des moines.

Après son utilité industrielle, le moulin a servi aux installations et à l'agrément du parc romantique des Fauquet Lemaitre, notamment à l'alimentation d'une cascade dans les bois.

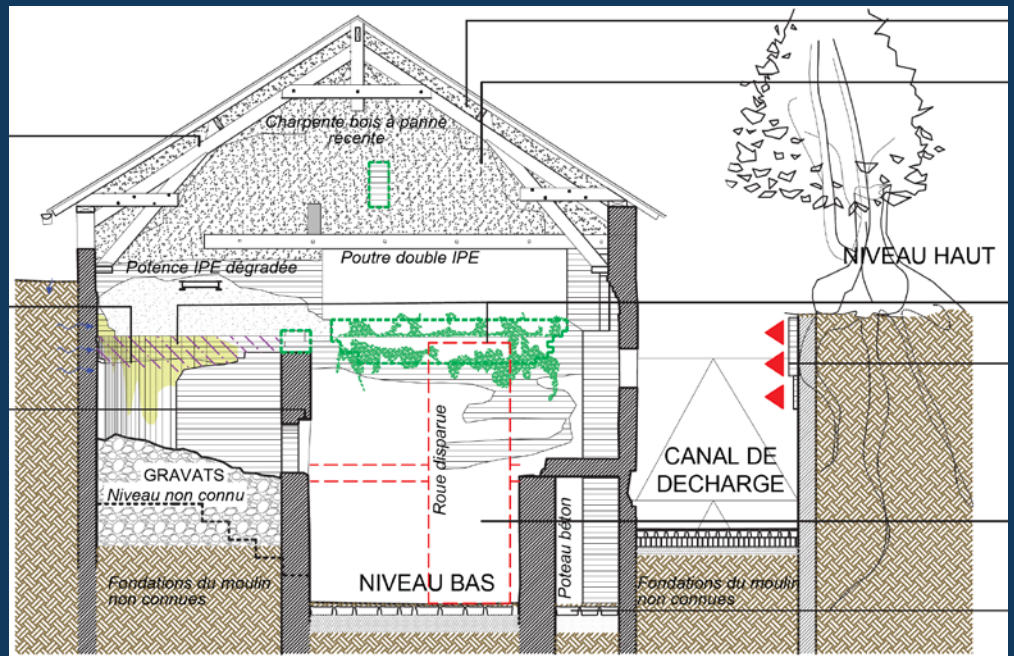


©Caux Seine tourisme



©Caux Seine tourisme

La rivière devenue souterraine continue son cours vers Lillebonne.



©G. Singer, Architecte du patrimoine

Dessin issu du Schéma Directeur du parc de l'Abbaye du Valasse.

